

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 25 (1975)
Heft: 3

Artikel: L'actualité de Pierre Thévenaz
Autor: Piguet, J.-Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-381062>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ACTUALITÉ DE PIERRE THÉVENAZ

Je n'ai pas eu Pierre Thévenaz comme professeur, ni comme collègue. J'avais soutenu ma thèse de doctorat quand il fut catapulté dans l'univers lausannois, tombé d'un ciel dont on ne savait pas au juste s'il était neuchâtelois, zurichois ou les deux à la fois. En tout cas il n'avait rien de lausannois. Lausanne est une ville qui s'étale paresseusement au bord du lac, à la façon dont les chats s'étirent à côté du radiateur. Pierre Thévenaz y fut un aérolithe. D'abord il prenait Sartre au sérieux — pensez-vous, disait-on, ce Sartre athée et subjectiviste qui affirme le néant et nie la valeur positive de la science ! Là-dessus Thévenaz parlait dans ses cours de Husserl : passe encore. Mais il tirait une étrange ligne historique, qui partait fort sagelement de Descartes et de Maine de Biran, passait encore plus sagelement par Lagneau, Ravaïsson et Bergson, mais qui, au lieu d'aboutir uniquement à Lavelle ou à Le Senne, déviait dangereusement en fin de course pour trouver son point culminant, après Camus et Merleau-Ponty, dans la « métaphysique du dépassement de la métaphysique » de Heidegger ! Enfin, semant le désarroi parmi combien de théologiens et de pasteurs, Thévenaz affichait un « barthisme » d'une orthodoxie redoutable en prêchant l'humilité de la raison. Et cette humilité, il l'allait chercher non pas chez un philosophe, mais dans les Evangiles et chez saint Paul. C'était à ne plus rien y comprendre. Fait à signaler : sur son faire-part de décès figurait 1 Co. 13 : « A présent nous voyons confusément dans un miroir... mais je connaîtrai alors *comme je suis connu* ». Or je veux bien parier ici que la moitié des intellectuels romands n'ont pas pris garde à la tournure passive que j'ai soulignée, et qu'ils ont, dans le sens d'un libéralisme mieux adapté à leur vision des choses, corrigé inconsciemment la fin de ce texte en un : « De même que maintenant je connais partiellement, de même je connaîtrai alors pleinement... »

Pierre Thévenaz a donc bien été le continuateur de son prédécesseur : de ce dernier, le doyen de la Faculté des lettres disait qu'il

avait été un « gêneur salutaire ». Gêneur, Thévenaz le fut encore davantage qu'Henri-L. Miéville. Mais fut-il salutaire ?

L'influence de Pierre Thévenaz sur chacun fut immédiate. Non pas qu'il en ait exercé une volontairement ; tout au contraire. Je me souviens qu'après lui avoir envoyé le manuscrit de ma thèse, qu'il avait publiée dans *Etre et Penser*, je soumis à Thévenaz des pages plus brèves, mais décidément beaucoup trop « métaphysiques » ; c'étaient de ces pages telles qu'on les écrit, quand on est jeune, « sur la lancée » : la pensée y conduit moins les mots qu'à l'inverse. Or j'entends encore Thévenaz me le faire remarquer, avec la délicatesse de celui qui ne veut jamais agir intellectuellement sur l'autre, mais tient à marquer le point où il se sépare : non pas agent, mais témoin de la vérité.

C'est ainsi que Thévenaz exerçait, au sens propre, un *ascendant* qu'il devait à son pouvoir de discrimination. C'était le cas en particulier au Comité de rédaction de notre *Revue de théologie et de philosophie*. La plupart du temps Thévenaz laissait agir seul cet ascendant, se retirant derrière lui ; mais quand il lui ajoutait la force de sa personnalité, alors toute résistance devenait presque impossible.

Toute chose prenait ainsi dans la bouche de Thévenaz un poids propre. Or ce poids n'était pas conféré à la chose, mais de la chose même, et ni la personne ni le personnage n'auraient pu le faire. Thévenaz révélait : à travers lui davantage que par lui, en deçà de ses propos davantage qu'en eux, transparaissait la présence même du réel. Ainsi s'inaugurait dans notre pays une philosophie qui n'était plus du jugement, de l'aveu, ou de la confidence, mais qui n'était pas non plus un retour aux philosophies des essences qui élaborent des prédicats, solennels mais fragiles. La philosophie de Thévenaz, quand je la considère rétrospectivement, m'apparaît comme une philosophie qui n'est ni du sujet ni de l'attribut, mais, vais-je dire tout à l'heure, du complément direct.

* * *

A mes yeux l'actualité de Thévenaz réside dans la vue lucide et aiguë qu'il a prise du conflit entre les philosophies de la participation et celles de la séparation. A de rares exceptions près les grandes philosophies du passé, dont se nourrissait Thévenaz, ont toutes été des philosophies de la participation. Si Platon en est le modèle, alors il faut bien dire que, de ce point de vue, le reste de la philosophie occidentale a consisté à ajouter sans cesse des notes au bas des pages de Platon. Toutefois l'existentialisme, né avec et juste après la guerre de 1939-1945, s'affichait comme une philosophie de la séparation.

Cela ne veut pas dire qu'avant Sartre la philosophie ait ignoré la séparation : mais celle-ci s'y voyait presque toujours levée au nom de la participation.

La première idée fondamentale de Thévenaz consista donc à « penser » jusqu'au bout la séparation — je ne dis pas ici l'*« idée »* de séparation, mais la séparation réelle. La méthode d'affrontement, que préconisait Thévenaz, était une manière pour lui d'éviter tout ce qui pouvait ressembler, de près ou de loin, à ce qu'il nommait « syncrèse » — et dont il détectait d'excellents exemples chez certains Pères de l'Eglise. Une syncrèse en effet eût réintroduit la participation au sein de la séparation : elle eût amené à penser la seule *idée* de séparation, et Thévenaz savait assez qu'avec les idées le philosophe fait tout ce qu'il veut — quand il a décidé de les harmoniser entre elles, et de les faire participer l'une de l'autre.

La seconde idée fondamentale de Thévenaz était celle de la recherche d'une méthode « rationnelle » qui permit de « penser » la séparation réelle, sans passer par le détour des idées qu'on peut se faire sur elle. Ce faisant, il voulait éviter l'erreur fondamentale de la raison qui cède au mirage de la participation avant que de s'être affermie dans son état de séparation. La phénoménologie avait donné à Thévenaz l'ébauche d'une méthode possible, parce qu'elle prétendait commencer par le réel — et non pas par son idée. Mais la phénoménologie de Thévenaz n'était pas orthodoxe : il ne se voulait pas le disciple de Husserl, mais faisait sienne la définition husserlienne du philosophe : « *ständiger Anfänger* ». En particulier Thévenaz cherchait la jonction de l'intentionnalité phénoménologique avec l'acte de réflexion hérité de l'analyse réflexive française.

Ainsi Thévenaz ambitionnait-il de penser méthodiquement la séparation sans recourir aux techniques de la participation. Ajoutons ici que cette ambition ne faisait même pas « problème » pour lui : elle fixait une tâche, ce qui est tout différent. Un problème en effet, et là-dessus Thévenaz était d'accord avec Gabriel Marcel, est déjà porteur, en tant que problème, d'une solution, sitôt qu'il est posé. Poser un problème, c'était donc pour Thévenaz entrer déjà dans le monde de la participation, donc déjà trahir la tâche philosophique. Si penser la séparation était une tâche pour Thévenaz, cette tâche ne pouvait se réaliser que dans et par un processus temporel, par une histoire. L'histoire de la philosophie était pour Thévenaz le seul lieu de la philosophie réalisée, en acte. Il faut donc conclure que c'est notre histoire de philosophes, après lui, qui est déjà la réponse à une question que nous nous posons sur l'actualité de Thévenaz. Voilà qui signifie tout autre chose qu'un appel aux modes changeantes. Car l'histoire pour Thévenaz n'était pas une ligne continue qui va du passé vers l'avenir, mais un lieu de rencontre où se croisent le

passé et le présent. C'est parce que Descartes était pour ainsi dire monté jusqu'à Thévenaz que ce dernier descendait à lui, pour le rencontrer en un point milieu et pour monter à son tour vers nous, qui nous penchons sur lui.

Pour ma part, c'est dans la direction de la recherche d'une méthode, ou plutôt du *commencement* de cette méthode, que Thévenaz est le plus actuel — je veux dire : le plus présent, le plus vivant. J'aimerais essayer d'expliquer ici sommairement dans quelle mesure la pensée de Thévenaz me paraît fondamentale, et révolutionnaire en même temps.

Je dirai donc que la propriété la plus remarquable de la philosophie de Pierre Thévenaz est d'avoir été, ou en tout cas d'avoir cherché à être, *une philosophie du complément direct*. Je m'explique : on peut diviser les philosophies en *philosophies du sujet* et en *philosophies de l'attribut (ou du prédicat)*. Or la philosophie de P. Thévenaz n'est ni l'une ni l'autre.

Une philosophie du sujet, c'est une philosophie qui prend son appui fondamental sur celui qui l'énonce. Cela ne veut pas dire qu'il s'agisse d'une philosophie subjective individuelle ; simplement, elle s'ancre dans le sujet et en particulier dans l'expérience que ce dernier prend du monde, des autres et de lui-même. Plus précisément encore, elle s'ancre dans la relation vécue intentionnellement qui relie le sujet (qui philosophie) à son œuvre de philosophie. Cette relation est celle de l'*expression*. Par exemple Bergson a été à cet égard une philosophie du sujet. Son point de départ est en même temps l'expérience du moi profond et la relation expressive qui lie cette expérience vécue (et vécue à toutes sortes d'étages) à sa transcription dans la lettre et dans l'esprit d'une œuvre de philosophie. L'œuvre bergsonienne en effet décrit moins le monde en termes de prédicats qu'elle n'exprime la conscience subjective, mais universalisable, qui est prise du monde, du sujet et de leur liaison. La démarche bergsonienne demeure celle qui commence par s'ancre dans le subjectif, pris au niveau psychologique, qui effectue un détour (en même temps récusé et nécessaire) par les résultats de la science objective et de sa vision spatialisante du monde, et un retour affirmé au subjectif sous les formes du moi profond et de la durée.

Plus généralement, une philosophie du sujet a toujours partie liée avec les philosophies que j'appelle par ailleurs « du jugement », dont Descartes est le prototype. Une philosophie du sujet, c'est alors une philosophie où le philosophe commence par *penser* le monde, et se penser soi-même ; son point de départ est d'une façon ou d'une autre l'acte de juger, et elle se rapporte ainsi tout entière à *celui* qui énonce les propriétés du monde et des hommes. La philosophie du sujet est déjà de participation.

Tout autre est une philosophie du prédicat. Le prédicat en effet n'est ni ce sur quoi porte un jugement ni celui qui juge, mais le seul contenu prédiqué. La plus ancienne définition du jugement (chez Aristote) le dit expressément : juger, c'est dire quelque chose à propos de quelque chose. Le premier « quelque chose » qui figure dans cette définition est le « prédicat ». Une philosophie du prédicat prend donc appui non pas sur celui qui dit quelque chose, ni sur le dire même comme acte, mais sur *ce qui est dit* : non pas sur la *λέξις*, mais sur le *λεκτόν*. Plus précisément, une philosophie du prédicat se lie de tout autre manière à son œuvre écrite qu'une philosophie du sujet. Cette dernière était de nature expressive, tandis qu'une philosophie du prédicat s'affirme comme *représentative*. Le prédicat a pour tâche de représenter la réalité, son être est donc de représentation, donc, lui aussi, de participation.

Les formes les plus audacieuses de la philosophie du prédicat ont été audacieuses à leur époque, mais sont devenues banales : elles ont été pour ainsi dire « récupérées » par la science. Car c'est la science qui est par excellence la « connaissance par prédicats ». C'est ainsi que l'épistémologie scientifique de notre siècle se développe tout entière comme une philosophie du prédicat en train de devenir science exacte. Chez Russell, on pouvait encore parler d'une « philosophie » des prédicats, mais de nos jours il ne reste plus que les prédicats sans philosophie. L'origine des philosophies du prédicat doit être cherchée chez le même Descartes, mais cette fois non plus le Descartes du jugement (du *cogito*), mais le Descartes du « jugé » (du *cogitatum*) : en un mot, le Descartes de la théorie des idées. Les idées, au sens classique, sont en effet des *contenus* de jugement, des « représentations » simplement présentes à l'esprit (et dites en propre « objectives »). La théorie cartésienne et leibnizienne des idées claires et distinctes, suivie de la dispute entre les rationalistes et les empiristes sur l'origine des idées, ont engendré une histoire qui se perpétue aujourd'hui essentiellement dans les philosophies anglo-saxonnes, qui sont toutes, finalement, des philosophies du prédicat.

Or la philosophie de Pierre Thévenaz n'était ni une philosophie du sujet ni une philosophie des prédicats. Elle avait, à vrai dire, l'air d'être un peu les deux à la fois, ou tour à tour. Thévenaz cherchait en effet un chemin propre (la transcendance vers l'intérieur) qui était né d'une réflexion sur Augustin, sur Descartes (le *cogito*), sur Maine de Biran et donc aussi sur Bergson en partie : voilà qui ressemblait étrangement à une philosophie du sujet. En même temps, il exerçait sans cesse sa réflexion sur des thèmes concrets, sur des thèmes philosophiques (des « philosophèmes »), qu'il saisissait phénoménologiquement comme *contenus de pensée*, comme « idées » au sens cartésien : comme de simples « phénomènes de conscience ». Par

exemple il parlait de la culture, de l'humanisme, du langage. Voilà qui ressemblait alors aussi à une philosophie du prédicat.

En réalité Thévenaz était hanté par ce que j'appelle *une philosophie du complément direct*. Une philosophie du complément direct est celle qui prend appui ni sur celui qui parle ni sur ce qui est dit, mais sur la chose même dont il est question : la chose non pas en tant que dite, mais la chose sur laquelle un chacun parle, et dit quelque chose. Une philosophie du complément direct, c'est un peu celle qui se détache derrière le fameux « De quoi s'agit-il ? » du maréchal Foch. Elle cherche « derrière » ceux qui parlent, et « derrière » ce qu'ils disent, l'objet tel qu'il est visé, et non pas tel qu'il est contenu ni dans un énoncé ni dans la conscience subjective qui est celle de celui qui énonce.

J'écris ici « derrière », et ce n'est pas tout à fait juste. Thévenaz ne cherchait pas un arrière-plan : sa critique de la métaphysique classique, qui cherche le « fond » des choses « derrière » leur apparence, est trop connue. Il ne cherchait pas un arrière-plan, mais une *avant-scène*. Pour lui, le « complément direct » de la philosophie *précède* : c'est lui qui est sur le devant de la scène où se joue la comédie philosophique ; et la comédie philosophique, c'est à la fois ce que les acteurs disent, et ce qu'ils sont quand ils se prétendent acteurs et disent quelque chose. Si donc on appelait « le philosophe » celui qui parle, si on appelait « la ou les philosophies » ce qui se trouve dit à chaque fois et comme contenu dans les œuvres de philosophie, alors, dirait Pierre Thévenaz, l'objet propre de la philosophie précède les philosophes et tous les énoncés contenus dans les philosophies.

Pour mieux comprendre ce que j'appelle la philosophie du complément direct chez Pierre Thévenaz, il convient de se référer au théologien Karl Barth. Car Barth a exclu lui aussi deux tentations : celle de la théologie du sujet et celle de la théologie du prédicat. Une théologie du sujet, c'est pour Barth celle qui part de l'expérience religieuse, prend appui exclusif sur elle, l'étend, l'intensifie jusqu'au point où, ainsi gonflée, elle rejoue par ses propres vertus Dieu lui-même. Le *libéralisme théologique* de la fin du XIX^e siècle, vécu paroissialement au cours du XX^e siècle encore, a été pour Barth le modèle de ces théologies du sujet que son paulinisme refusait catégoriquement. Mais d'un autre côté, Barth refusait également les théologies fondées sur les contenus du jugement. Car chez Barth, Dieu, si j'ose dire, ne « pense » pas. Or une théologie du prédicat serait une théologie qui placerait le jugement humain à la place du décret divin, et prétendrait régenter celui-ci par celui-là. La théologie catholique, plus précisément le thomisme traditionnel, représentait cette sorte de théologie des prédicats que Barth refusait ; le dogme en effet y est présenté comme formulé, formulé du reste de façon ina-

movible dans la langue latine, et formulé à la façon dont les prédicats sont le « quelque chose que l'on dit » *sur une autre chose*.

La primauté de la Révélation sur tous les appareils théologiques, philosophiques ou métaphysiques montés par la raison humaine n'a donc été pour Barth qu'une manière de marquer cette préséance absolue du « complément direct » qu'est Dieu, contre les prétentions subjectives des hommes que nous sommes, et contre les prétentions de nos jugements à vouloir enserrer en eux, comme des contenus, la vérité. Le fameux « refus » de la philosophie chez Barth est donc moins un refus de la philosophie que celui de certaines formes *communes* à la philosophie et à la théologie, et ces formes sont celles que j'appelais : les philosophies (ou les théologies) du sujet et celles du prédicat.

Karl Barth est donc aussi, et combien, un philosophe du commencement. Il affirme le primat absolu de Celui dont il est question, en théologie : primat de Dieu, et du Dieu révélé en son Fils selon l'Esprit. Or ce primat absolu met en question (l'expression est de Thévenaz !) à la fois ce que les hommes sont quand ils pensent (critique de la philosophie et de la théologie du sujet), et ce que les hommes mettent comme contenu dans leurs jugements quand ils pensent *quelque chose* (critique de la philosophie et de la théologie du prédicat).

* * *

L'actualité de Pierre Thévenaz ? Elle est celle d'un homme qui a toujours été hanté par le « point de départ ». Eh bien, c'est à nous maintenant, les philosophes de cette fin de siècle, de repartir à nouveau. Telle est la forme thévenazienne de l'immortalité terrestre, « si l'immortalité est l'apanage de quelque homme » (Platon, *Banquet*, 212 a).

J.-CLAUDE PIGUET.